

*Date de dépôt: 19 novembre 2003*

*Messagerie*

## **Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le rapport annuel de gestion et les comptes de la Fondation des parkings pour l'exercice 2002**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

### **1. Préambule**

Le Conseil d'Etat communique au Grand Conseil un rapport annuel établi conformément à l'article 20 de la loi sur la gestion des parkings de l'Etat, du 17 mai 2001 (H 1 13), concernant la Fondation des Parkings (ci-après la Fondation). Ce rapport fait état de l'ensemble des activités déployées par la Fondation, établissement public autonome chargé de construire et d'exploiter des parkings dans le cadre de la politique des déplacements édictée par les autorités cantonales, ainsi que de procéder à diverses activités liées au stationnement.

Le Conseil de Fondation a approuvé le rapport de gestion 2002 de la Fondation le 16 juin 2003, ainsi que ses comptes et son bilan pour le même exercice. Ces derniers ont fait l'objet d'un examen, puis d'un rapport de l'Inspection cantonale des finances (ICF), établi le 30 septembre 2003.

Il convient de rappeler que cette dernière démarche, précédée en mai 2002 du bouclage des comptes 2002, intervient bien après la fin de l'exercice comptable dont il est question. C'est la raison pour laquelle il est fait allusion dans ce cadre à plusieurs mesures instituées dès janvier 2003, mais ayant pour certaines d'entre elles des effets directs sur les comptes 2002. Ces mesures ont été instituées par la Direction générale ad intérim désignée au début de l'an 2003 après qu'un certain nombre d'irrégularités dans le cadre de la gestion de

la Fondation ait été constaté, dont notamment un important dépassement lié à la réalisation de l'établissement de nuit le Bypass.

S'agissant du rapport de l'ICF, la Fondation a en particulier pris position sur les points suivants :

### ***Fiabilité des données comptables***

Un nouveau logiciel comptable est en passe d'être introduit au sein de la Fondation, avec mise en œuvre opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Ainsi, les problèmes de double écriture évoqués sont réglés;

### ***TVA***

Une étude a été lancée en vue d'examiner toutes les répercussions de la TVA sur la comptabilité et la gestion de la Fondation, afin d'arrêter les orientations nécessaires et les conséquences comptables non seulement à l'interne mais aussi vis-à-vis de l'administration fédérale. Les conclusions de l'étude, après échange avec la Confédération, sont attendues avant la fin de l'année 2003;

### ***Parc Relais P+R Genève-Plage***

Le coût global de l'ouvrage, avoisinant les 60 millions de francs, n'est pas le fait d'un dépassement. Il s'agit au contraire de coûts qui ont été délibérément cachés au Conseil de Fondation, au Conseil d'Etat et au Grand Conseil, et qui n'ont pu être déterminés qu'à partir de février 2003;

### ***Dancing Bypass***

Dans le but d'exploiter l'espace dédié à une affectation commerciale au rez-de-chaussée du parc relais P+R de l'Etoile inauguré en 2000, un dancing dénommé Bypass, d'une surface de 600 m<sup>2</sup> + 200 m<sup>2</sup> de mezzanine, a été ouvert en septembre 2002 et inauguré le 8 octobre 2002. Le budget d'origine alloué par la Fondation était de 2 millions de francs en tout et pour tout;

### ***Etude informatique globale***

Une étude globale sur le parc informatique et sa gestion tant comptable, administrative, qu'industrielle a été lancée en vue de doter la Fondation d'une planification directrice pluriannuelle en la matière, à l'appui de processus de décision et d'orientations stratégiques concourant à renforcer l'autonomie de la Fondation vis-à-vis des fournisseurs et à augmenter globalement les mécanismes de sécurité entourant son exploitation;

### ***Procédure de classification de fonctions***

Une procédure de description de postes et de classification de fonctions a également été initiée pour l'ensemble du personnel, avec délai de mise en application au 1<sup>er</sup> décembre 2003;

### ***Gestion de la trésorerie : restitution des fonds perçus pour le compte de l'Etat***

La Fondation a tenu compte des remarques de l'ICF et procède désormais à des décomptes plus rapprochés pour les montants dus à l'Etat pour la gestion des parkings dont il est propriétaire.

L'année 2002 a été marquée par plusieurs événements contribuant au développement des activités exercées par la Fondation.

Ainsi, le parc relais P+R Sous-Moulin, d'une capacité de 470 places, a été ouvert à la clientèle dès le 12 décembre 2001 et inauguré officiellement en juin 2002, à l'appui d'une desserte en transports publics performante.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2002, la Fondation a repris la gestion globale et l'exploitation du Parking Plaine de Plainpalais SA. Le personnel a été intégré à la Fondation dès le 1<sup>er</sup> juillet 2002.

Le parking P48, situé sur un terrain appartenant à l'Etat de Genève, a été terminé durant l'année 2002. Il peut accueillir 1850 voitures durant le Salon International de l'Automobile, voire d'autres événements de grande ampleur, ou des avions de petite ou moyenne grandeur durant le restant de l'année.

La mise en place de la nouvelle gestion du stationnement sur la voie publique et l'introduction du système des macarons permettant aux habitants et aux commerçants de stationner dans leur quartier sans limitation de temps, a provoqué une augmentation de la fréquentation des parkings au centre ville et a contribué à un usage renforcé des parcs relais P + R en couronne de l'agglomération urbaine.

Deux nouveaux secteurs à macarons de stationnement ont été mis en service, à savoir le secteur N (Sécheron) dès le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et le secteur M (Nations) dès le 1<sup>er</sup> avril 2002.

Le Conseil de Fondation, puis le Conseil d'Etat et le Grand Conseil, se sont prononcés favorablement à l'acquisition du parking des Alpes. Ce parking a été acquis le 1<sup>er</sup> octobre 2002 par la Fondation. La gestion est encore confiée dans un premier temps à la société SEPECA SA, comme par le passé.

Après qu'un audit ait permis de mieux cerner les forces et faiblesses de la Fondation, le Conseil de Fondation a initié plusieurs démarches destinées à doter la Fondation d'une gestion correspondant à sa taille et aux attentes de l'autorité et de la clientèle. Il a ainsi pris en particulier des mesures dans le domaine de la gestion informatique et financière, cela après que la Fondation ait engagé un directeur administratif et financier fin 2001.

Le Bureau du Conseil s'est également investi dans le domaine de la stratégie globale de la Fondation, de manière à proposer des pistes de développement à l'appui de sources de financement destinées à assurer la pérennité de l'institution.

Enfin, la Fondation s'est investie aux côtés de l'autorité afin d'apporter sa contribution à l'élaboration du Plan d'actions des parcs relais P+R 2003 - 2006.

## **2. Activités déployées par la Fondation**

Les activités de la Fondation sont nombreuses et très diverses, à savoir :

- conseil à la construction et l'exploitation de parkings;
- élaboration de projets;
- construction de parkings;
- gestion de parkings;
- entretien d'appareils de péage;
- tri de la monnaie;
- gestion des macarons de stationnement.

Dans le cadre de la construction et de l'exploitation de parkings, il faut distinguer les parcs relais (P+R), les parkings habitants, les parkings publics et parkings de tiers gérés par la Fondation.

Certains ouvrages peuvent avoir plusieurs fonctions. Ils sont cependant traités dans le chapitre concernant leur but premier.

### **2.1. Plan d'actions des parcs relais 2003 - 2006**

En étroite collaboration avec l'Office cantonal des transports et de la circulation (OTC), la Fondation a participé à une étude générale relative à l'implantation et aux capacités des parcs relais à développer pendant la période 2003-2006 à Genève.

Cette étude repose sur la politique des déplacements de l'Etat de Genève, en particulier sur sa stratégie de développement des infrastructures de transports publics (extensions de réseau du tram, mise en exploitation progressive d'un RER franco-valdo-genevois), à l'appui de parkings de capacités très variables et ayant pour vocation première de rabattre la clientèle sur les transports publics le plus en amont possible de l'agglomération urbaine.

Dans la mesure où le plan d'actions concerne plusieurs partenaires, la Fondation s'est ensuite concentrée sur les volets la concernant plus spécifiquement.

## 2.2. *Parcs relais en exploitation*

L'exploitation de ces parkings est entièrement assumée par la Fondation qui, sauf exception (P+R Céligny), a mis en vente un abonnement P+R comprenant un parking précis et tous les transports publics de Genève du réseau UNIRESO (TPG, CFF, Mouettes genevoises). L'obtention de l'abonnement P+R est tributaire du lieu de domicile et du lieu de travail.

Le prix de cet abonnement était de 90 F par mois.

P+R Bachet-de-Pesay 2	100 places
P+R Balexert (2000 places)	100 places P+R
P+R Bernex	80 places
P+R Céligny (sans abonnement P+R)	15 places
P+R Etoile	560 places
P+R Frontenex	29 places
P+R P26 – PALEXPO (1050 places)	100 places P+R
P+R Grand-Saconnex / Colombelle (225 places)	50 places P+R
P+R Gustave-Ador	110 places
P+R Les Mouilles	100 places
P+R Moillesulaz	380 places
P+R Pré-Bois	240 places
P+R Sous-Moulin	470 places
P+R Veyrier / de l'Uche (200 places)	<u>50</u> places P+R
	2 384 places

Suite à la mise en service du parc relais P+R Etoile, l'exploitation de parc relais, situé dans le dépôt des TPG, au Bachet-de-Pesay a été ralentie provisoirement.

D'autres parkings portent également le nom de parcs relais P+R, mais sont des parkings de rabattement sur le train (La Plaine, Satigny) ou le bus (Saint-Julien), sans abonnement P+R.

### *Parc relais Sous-Moulin*

Cet ouvrage de 470 places, situé à proximité immédiate du centre sportif de Sous-Moulin, a été mis en exploitation le 12 décembre 2001, avec un développement de l'offre en transports publics dès janvier 2002. Il a dès le départ rencontré un bon succès auprès des pendulaires. Ainsi, dès le mois de mars 2002, il comptait déjà 152 abonnements P+R.

Il est en effet aisément accessible puisqu'un carrefour a été créé pour lui sur la route Blanche. De plus, il est desservi par la ligne de bus 27 qui va jusqu'à la douane de Thônex-Vallard, mais également par les lignes 31 et C qui desservent Thônex.

A fin 2002, 310 abonnements P+R étaient vendus mensuellement pour ce parking.

### **2.3. Parcs relais en construction**

#### *P+R Genève-Plage (900 places)*

Les travaux débutés en novembre 2000 se sont poursuivis. Le parking devrait être mis en service au début 2004, malgré l'interruption des travaux durant trois mois et demi (1.12.00 – 19.03.01).

### **2.4. Parcs relais à l'étude**

Le Bureau de la Fondation a travaillé au financement des futurs ouvrages. En effet, les investissements à consentir pour ces réalisations ne peuvent être envisagés que par le biais d'emprunts. Les frais financiers liés aux emprunts, même avec les garanties de l'Etat, et les amortissements ne peuvent être pris en charge par les finances de la Fondation avec ses sources propres, ni par le résultat d'exploitation de ces parkings, ni par les recettes macarons qui sont insuffisantes. D'autres sources de revenus doivent être trouvées avant de débiter la réalisation de ces ouvrages. La piste consistant à attribuer à la

Fondation une partie du produit des horodateurs en contrepartie du contrôle du stationnement par celle-ci sur les secteurs avec horodateurs, est explorée.

#### *P+R Bachet-de-Pesay (500 places)*

Le projet de parking situé au-dessus de la boucle du tram 12 ainsi que de la future halte RER a été suspendu suite à l'étude d'aménagement urbanistique dont les conclusions imposent une nouvelle étude de localisation du parking.

#### *P+R Palettes (250 places)*

Situé dans le même secteur que le parking du Bachet-de-Pesay, ce projet viendrait en complément à la demande du quartier Etoile / Bachet-de-Pesay. La demande d'autorisation de construire a été déposée en avril 2000 et des études complémentaires ont été effectuées en 2001. L'autorisation de construire a été délivrée en mars 2002. Le financement de l'ouvrage n'est que partiellement assuré.

#### *P+R Sécheron (500-800 places)*

Les études sont en cours. La localisation d'un parc relais dans le quartier de Sécheron est intéressante de par le lien que ce parking doit avoir avec la future ligne de tram Nations et la halte RER / interface, malgré sa localisation après le carrefour régulateur de l'entrée en ville de Genève. Ce dossier est complexe de par les très nombreux projets compris dans la zone (Serono, halte RER, passerelle sur voies CFF, immeubles de la FTI, P+R provisoire, collecteur E.U., etc.) et du fait des nombreuses variantes possibles de l'aménagement du quartier. Le financement des études repose sur un crédit d'études accordé par le Grand Conseil en été 2002, de 1 076 000 F (TTC).

### **2.5. Parkings divers à l'étude**

#### *Parking OMC – Centre William Rappard (400-500 places)*

A la demande de l'Etat, l'étude de la faisabilité d'un parking destiné à l'OMC est en cours d'étude sous l'égide de la Fondation qui agit en qualité de représentant du maître d'ouvrage.

Les études convergent pour réaliser cet ouvrage entre le site du Centre William Rappard et le lac, voire à proximité dudit centre, sur les espaces faisant l'objet d'études complémentaires sous forme de variantes dont les

finalités ne sont pas encore abouties. Un crédit de 860 800 F TTC a été accordé par le Grand Conseil en été 2002 à ce propos.

Les dossiers de demande préalable d'autorisation de construire ont été instruits dans la perspective d'un dépôt auprès de l'autorité compétente.

### *Parking Plaine de Plainpalais SA*

Une étude a été réalisée en vue de procéder à la construction d'une entrée depuis l'avenue Henri-Dunant et une sortie sur l'avenue du Mail, avec une réalisation prévue en 2003 en relation avec le chantier de l'extension du réseau tram sur Acacias.

### *Etude d'un parking pour cars – P47 / Télécom 2003*

Le manque de places pour stationner les cars lors des événements TELECOM en particulier a généré la demande du département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL) d'étudier la réalisation d'un parking complémentaire à côté de Palexpo. Celui-ci est prévu sur un terrain de l'Etat de Genève, à côté du P49. La réalisation est intervenue en 2003, avant TELECOM. Son financement a été assuré par l'Etat.

### *Parking à Versoix*

Une étude a été réalisée à la demande de la Ville de Versoix pour réaliser un ouvrage sur le quai ou en bordure du quai (sous-lacustre), à côté du port.

### *Parking dans la zone de l'institut Battelle*

Le DAEL a demandé à la Fondation de lancer une étude pour la construction d'un parking de 500 places dans le quartier de l'Institut Battelle. Le début des études a été initié fin 2002.

## **2.6. Parkings « habitants » (1472 places)**

Après la réalisation de Parcs relais P+R, une autre priorité de la Fondation est la construction et l'exploitation de parkings « habitants » dans les quartiers dépourvus de suffisamment de places de parc. L'objectif consiste à diminuer le trafic de transit interquartiers.

Les quartiers anciens sont les plus visés, car ils ont été construits à une époque où la voiture ne faisait pas partie intégrante de la vie quotidienne.



La Fondation, après les avoir réalisés, exploite les parkings « habitants » suivants :

- parking des Grandes-Communes (Onex)      300 places
- parking du Prieuré (Pâquis)                      560 places
- parking des Tilleuls (Saint-Jean)              412 places
- parking du Vieux-Moulin (Onex)              200 places

Les recettes macarons permettent, encore actuellement, de couvrir les frais financiers et les amortissements comptables des parkings habitants existants.

Des études se poursuivent en vue de la réalisation de parkings « habitants » dans les quartiers à destination de logements, tels que :

- quartier des Eaux-Vives;
- quartier de la Jonction;
- quartier de la Cluse.

### ***2.7. Acquisition de parking (350 places)***

Le parking des Alpes a été acheté par la Fondation au 1<sup>er</sup> octobre 2002. La gestion est encore assurée par la société SEPECA SA jusqu'à la fin de l'année 2003. Le but consiste à faire en sorte que ce parking fasse essentiellement office de parking de proximité et de parking « habitants ».

### ***2.8. Macarons de stationnement***

Le Grand Conseil a adopté une loi qui offre aux habitants d'un quartier, soumis à un stationnement limité (zone bleue) mais gratuit, la possibilité de déroger à cette limitation par l'obtention d'un macaron payant.

Cette loi précise que le bénéfice résultant de la mise en place des macarons revient intégralement à la Fondation pour la construction et l'exploitation de parkings « habitants » et parcs relais. De plus, la gestion des macarons a été confiée à la Fondation.

Cette innovation a concrètement pris effet en automne 1998. La Ville de Genève a été divisée en deux zones, hypercentre et centre-ville, ce qui représente 14 secteurs.

Durant l'année 2002, deux nouveaux secteurs ont été créés, à savoir Sécheron (N) dès le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et Nations (M) dès le 1<sup>er</sup> avril 2002, soit actuellement 14 secteurs et 20 584 macarons délivrés pour 16 606 places concernées :

Date d'introduction	Zone	Nombre de macarons		
		Habitants	Commerçants	Total
01.11.1998	Eaux-Vives (D)	2'329	271	<b>2'600</b>
01.01.1999	Pâquis/ St-Gervais (L-A)	1'794	216	<b>2'010</b>
01.07.1999	Tranchées/ Cité (E-B)	1'608	381	<b>1'989</b>
01.11.1999	Grand-Pré/ St-Gervais (K-A)	2'128	127	<b>2'255</b>
01.03.2000	Jonction/ Bastions (I-C)	2'254	145	<b>2'399</b>
01.06.2000	Florissant (F)	1'599	147	<b>1'746</b>
01.07.2000	Cluse/ Bastions (H-C)	2'457	119	<b>2'576</b>
01.12.2000	Champel (G)	2'040	204	<b>2'244</b>
01.07.2001	St-Jean/ St-Gervais (J-A)	1'912	84	<b>1'996</b>
01.01.2002	Sécheron (N)	169	15	<b>184</b>
01.04.2002	Nations (M)	575	10	<b>585</b>
<b>TOTAL</b>		<b>18'865</b>	<b>1'718</b>	<b>20'584</b>

De manière à permettre une appréhension plus globale des aspects liés à la gestion des macarons, un tableau récapitulatif est présenté en annexe (annexe 2).

Dans l'hypercentre, il n'y a que du stationnement payant sur la voie publique, au prix de 1 F la demi-heure. En conséquence, les habitants et les commerçants des secteurs concernés (A, B et C) peuvent obtenir un macaron leur permettant de stationner dans les secteurs adjacents attribués.

Au centre-ville, dans les rues en majorité commerçantes, le stationnement payant est de 1.50 F l'heure. Dans toutes les autres rues, le stationnement est limité à une heure et demie, au moyen du disque bleu.

Afin de déroger à cette limite du temps de stationnement, les habitants et les commerçants peuvent obtenir un macaron propre à leur secteur au prix fixé par le Conseil d'Etat de 180 F par année pour les habitants et 360 F pour les commerçants, sauf pour le secteur N (Sécheron) où le macaron est à 120 F pour les habitants et à 240 F pour les commerçants.

Deux macarons spéciaux ont été édités pour la Vieille-Ville, l'un permettant aux résidents et commerçants de circuler dans les rues piétonnes, de s'arrêter pour laisser monter ou descendre des passagers, de charger ou décharger des marchandises et de stationner la nuit entre 19 h et 8 h sur les places prévues (macaron rose BB) et l'autre de circuler et de se parquer dans les rues résidentielles uniquement pour les cases prévues entre 20 h et 7 h (macaron rose B) au prix de 50 F chacun par année. Il a été déjà délivré 778 macarons.

La mise en place de la limitation du stationnement sur la voie publique et l'introduction du système macarons permettant aux habitants et aux commerçants de stationner dans leur quartier sans limitation de temps a provoqué une augmentation de la fréquentation des parkings au centre ville.

## **2.9. Parkings publics (4780 places)**

La Fondation exploite des parkings pour elle-même, pour l'Etat de Genève ou pour des sociétés privées.

### *a) Parkings de la Fondation gérés par elle-même*

#### *– Parking Gare des Eaux-Vives (80 places)*

Ce parking public est destiné à la desserte du quartier, ainsi qu'aux habitants.

#### *– Parking P26 – Palexpo (1050 places)*

Les résultats de ce parking sont liés aux manifestations de Geneva-Palexpo et de l'Arena. Une optimisation de son rendement a été introduite avec une location de 275 places à une société de location de voitures.

#### *– Parking P49 – Geneva-Palexpo (250 places camions ou 1300 places voitures)*

Ce parking, entièrement financé par la Fondation, est prioritairement destiné aux poids lourds desservant Geneva-Palexpo et aux véhicules privés lors des manifestations importantes à Geneva-Palexpo et à l'Arena.

#### *– Parking Saint-Antoine (500 places)*

Ce parking, situé au cœur de la ville de Genève, est destiné à la desserte des activités au centre-ville, en particulier par le biais de ses tarifs, à l'exception de 100 places destinées aux habitants du quartier.

*b) Parkings de l'Etat gérés par la Fondation (2255 places)*

– David-Dufour	492 places
– Ecole d'ingénieurs	185 places
– Henri-Dunant	62 places
– Hôtel des Finances	340 places
– Lombard – Hôpital	780 places
– Uni-Dufour	190 places
– Uni-Mail	180 places
– Encyclopédie	26 places

La gestion de ces parkings a été confiée dès 1993 à la Fondation. Tous ces parkings sont équipés de systèmes modernes de surveillance et de paiement, sauf le parking Henri-Dunant lié au collège du même nom. Ces parkings sont gérés à distance par le centre de contrôle situé à Saint-Antoine et reliés au moyen de fibres optiques.

Ces parkings sont partiellement réservés aux employés de l'Etat. L'abonnement coûte 60 F/mois (+ TVA) pour les personnes au bénéfice d'une indemnité forfaitaire de déplacement (B 5 15.24) et de 150 F/mois (+ TVA) pour les autres. Pour le public, les abonnements sont au prix de 200 F/mois (+ TVA), à l'exception du parking Uni-Dufour où, en fonction de sa localisation, l'abonnement est de 300 F/mois (+ TVA). Quant au prix horaire, il est généralement de 1 F pour la première heure et ensuite de 1 F la demi-heure.

Il y a lieu de préciser que les comptes des parkings publics de l'Etat n'entrent pas dans ceux de la Fondation, celle-ci agissant en tant que régie.

– *Parking des Coudriers (125 places)*

Dans le cadre de la réhabilitation des terrains anciennement mis à disposition des institutions internationales au chemin des Coudriers, la Fondation a effectué des travaux permettant l'utilisation à usage public de ce parking.

c) *Parkings appartenant à des tiers et gérés par la Fondation*

– *Parking Place de Cornavin (900 places)*

La Fondation participe au capital actions de la société « Parking Place de Cornavin SA » à raison de 4 511 000 F (45.11 %). Elle assume la gestion du parking et de la galerie marchande, ainsi que celle de la société. Ce parking est destiné au stationnement de courte durée avec un tarif progressif et de longue durée avec un tarif dégressif pour les usagers des CFF et de la SNCF.

Le parking de Cornavin est une ressource financière importante pour la Fondation. Les résultats sont principalement dus au bon fonctionnement des commerces de la galerie marchande. La Fondation a apporté son savoir-faire dans le cadre des implications du chantier de l'extension de ligne de tram section Sécheron en relation avec le parking et la galerie marchande.

– *Parking de Plainpalais (800 places)*

La Fondation participe au capital actions de la société « Parking de la Plaine de Plainpalais SA » pour un montant de 1 800 000 F (45 %). Le Conseil d'administration de la société Parking de la Plaine de Plainpalais SA a confié la gestion du parking à la Fondation dès le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

La Fondation s'est dès lors impliquée en vue d'apporter des améliorations aux conditions d'accès au parking en relation avec le chantier d'extension de la ligne de tram section Acacias et de coordonner la gestion de l'ouvrage avec les répercussions du chantier.

– *Parking de la Tribune de Genève (200 places)*

La Fondation est mandatée pour la gestion des abonnements publics de ce parking sis à la rue du Stand.

– *Parking de l'Institut Battelle (130 places)*

La Fondation gère et exploite le parking de l'Institut Battelle à Carouge.

– *Parking quai Ernest-Ansermet (610 places)*

La Fondation Cité Nouvelle II a confié la gestion et l'exploitation du parking à la Fondation.

– *Parking Place des Nations (1060 places)*

Dès juillet 2001, la Fondation exploite ce parking pour le compte de la FIPOI (Fondation immobilière pour les organisations internationales).

d) *Parking pour lequel la Fondation a participé au financement et géré par un tiers*

– *Parking P48 (1850 places)*

Ce parking a été mis en exploitation en mars 2001 pour le Salon International de l'Automobile. Il est affecté aux grands événements et au stationnement à disposition de l'Aéroport International de Genève pour des avions de petites et moyennes dimensions. Le P48 a été définitivement terminé en automne 2002 au niveau du bâtiment (sanitaires, caisses, installation technique).

En l'état, sa gestion est placée sous la responsabilité de Geneva Palexpo pour les usages de type événementiel et de l'Aéroport International de Genève hors périodes événements.

### **3. Autres activités**

#### ***3.1. Centre de contrôle***

Le centre de contrôle, réalisé dans le parking Saint-Antoine, est équipé de tous les moyens (audio vidéo) électroniques de surveillance des parkings publics gérés par la Fondation, pour elle-même ou pour des tiers, dans l'agglomération urbaine, la zone aéroportuaire ainsi que quelques parkings en périphérie (Sous-Moulin et Moillesulaz).

Toutes les alarmes techniques des autres parkings de la Fondation sont regroupées dans ce centre. Les moyens électroniques des différents parkings sont reliés au centre de contrôle de Saint-Antoine par un réseau en fibre optique de plus de 35 km (1200 km de fibres).

Sur ce réseau, sont transportées :

- les données de gestion du système secondaire installé dans chaque parking;
- les images des caméras de surveillance des barrières et des caisses, ainsi que celles des centres de contrôle de chaque parking;
- la voix des personnes qui souhaitent se mettre en contact avec le contrôleur (interphone);
- les commandes des divers organes, barrières, etc.;
- la radio de liaison entre le centre de contrôle et les parkings;
- les alarmes techniques;
- les informations liées au système Info parkings.

### **3.2. Tri monnaie**

Au vu des recettes perçues au moyen des caisses automatiques des parkings, un service « tri monnaie » a été affecté à la mission de récupérer l'argent contenu dans les caisses automatiques, le trier, le conditionner et le mettre en compte auprès d'une banque.

Les infrastructures mises en place permettent à la Fondation d'effectuer, contre rémunération, ces opérations pour des parkings ne lui appartenant pas ou n'étant pas gérés par elle.

Le principe de ramassage et de gestion est identique pour les appareils de perception situés sur la voie publique (parcomètres et horodateurs).

### **3.3. Info parkings**

Afin d'assurer une utilisation optimale des parkings, la Fondation a pris l'initiative de mettre au point une signalisation à messages variables de tous les parkings publics situés sur la ville de Genève, qu'ils appartiennent à des sociétés privées ou publiques. La Fondation prend en charge les frais d'entretien.

Cette installation comprend 21 mâts répartis en ville de Genève, comptant 68 caissons, pour 19 parkings.

### **3.4. Etudes diverses**

La Fondation, forte de son expérience, tant sur le plan de la construction que de l'exploitation de parkings, offre ses services rémunérés en tant que consultante. Elle a été sollicitée par divers organismes (Stade Saint-Jacques à Bâle et le Parking de la gare de Bienne) et par des bureaux d'architectes ou d'ingénieurs pour des conseils.

La Fondation est présente au comité du Groupement Professionnel des Parkings Suisses et représente ce dernier à l'EPA (European Parking Association).

### **3.5. Extension des bureaux**

Comme prévu, l'extension de 170 m<sup>2</sup> des bureaux administratifs de la Fondation à l'Etoile a pu débuter à mi-novembre 2002. Le gros œuvre et la toiture (mise hors d'eau) ont été réalisés en fin d'année 2002.

### 3.6. *Bypass*

Lors de la délivrance de l'autorisation de construire du Parc Relais P+R Etoile, il avait été stipulé, dans les conditions de cette autorisation, l'obligation de construire une surface commerciale sous le parking, entre le carrefour de l'Etoile et le carrefour de l'avenue de la Praille, au-dessus de la « Voie Centrale ».

Durant la construction de l'ouvrage du parking, cet espace a été couvert par des dalles et un projet de galerie commerciale élaboré. Une autorisation de construire a été délivrée.

Après plusieurs mois de vaines recherches pour trouver des commerçants intéressés à cette surface, la solution retenue a consisté à utiliser la zone en l'affectant à un dancing. Cette affectation a fait l'objet d'une demande complémentaire d'autorisation de construire, délivrée au mois de juin 2001.

Les travaux ont alors débuté et se sont déroulés sur toute la fin de l'année 2001 et la première moitié de l'année 2002.

Ainsi, il a été construit un espace occupant  $600 \text{ m}^2 + 200 \text{ m}^2$  de mezzanine, incluant restaurant, bars, piste de danse, espace VIP, les différents espaces s'ouvrant les uns sur les autres à l'intérieur d'un seul volume qui inclut la mezzanine.

Ont également été construits tous les services annexés (cuisine, vestiaires, sanitaires, espaces d'exploitation et dépôt). En outre, tous les équipements nécessaires au fonctionnement de cet établissement ont été réalisés durant cette période, à savoir tableaux électriques, chaufferie, ventilation, groupe de production de froid, canalisations, etc.

L'établissement a été ouvert au public en septembre 2002 et inauguré le 8 octobre 2002.

Le coût total des travaux financés ou pris en charge par la Fondation avoisine 7 000 000 F, montant beaucoup plus important que prévu et indiqué par la direction au Conseil de Fondation (2 000 000 F + 1 300 000 F). Une adaptation du bail a dès lors été décidée et une négociation a dû être ouverte à cet effet après que de nombreuses vérifications aient été préalablement entreprises.

A noter que les éléments de fait précisés ci-avant n'étaient pas connus par le Conseil de Fondation à fin 2002.



### **3.7. *Projet informatique***

Dans le cadre de l'audit réalisé en 2001 par TEAM CONSULT, le Conseil de Fondation a décidé de revoir le système informatique de la comptabilité de la Fondation.

Ce projet a été initié compte tenu de l'augmentation très importante du volume à traiter par la comptabilité durant ces dernières années, de même que de la découverte de certains dysfonctionnements du programme de comptabilité utilisé. Le Conseil de Fondation a dès lors décidé de l'acquisition de nouveaux logiciels.

La société LYSOFT a été mandatée en février 2002 pour réaliser un audit informatique spécifique à la comptabilité. Son rapport a été remis en avril 2002 avec proposition d'acquérir un nouveau programme comptabilité ainsi que de nouveaux programmes pour le traitement des travaux spécifiques de la Fondation comme la gestion des macarons, des abonnements P+R, des abonnements publics et privés, des fournisseurs, etc.

La Fondation a donc lancé deux appels d'offre, soit un pour la comptabilité générale et un pour les programmes spécifiques. Le Conseil de Fondation a ensuite poursuivi la matérialisation de la démarche, dans le but de traiter le budget 2004 avec le nouveau logiciel comptable à titre d'essai.

## **4. Situation financière**

Depuis sa création, la Fondation a été dotée d'un capital de 17 400 000 F par le biais des budgets Grands Travaux et de fonctionnement de l'Etat.

A ces montants s'ajoutent des dotations pour des parcs relais spécifiques, P+R Moillesulaz et P26, de 12 000 000 F.

Toutefois, la réalisation de nouveaux parcs relais (Genève-Plage – Sécheron – Bachet, etc.), souhaitée par l'Etat de Genève, représente un investissement de plus de 100 000 000 F auquel la Fondation ne peut faire face que par des emprunts.

De plus, les frais financiers liés aux emprunts, même avec la garantie de l'Etat, et les amortissements des emprunts, ne peuvent être couverts par les recettes des parcs relais ainsi que par le bénéfice des macarons de stationnement. Ainsi, d'autres sources de revenus ont été recherchées par la Fondation. Celles-ci proviendront dès 2004 de l'attribution à la Fondation d'une partie du produit des horodateurs, cela en contrepartie du contrôle du stationnement par celle-ci des emplacements comportant des horodateurs, de recettes complémentaires éventuelles perçues dans les parkings publics de

l'Etat, voire d'autres sources encore, étant entendu que la Fondation s'active dans la recherche d'optimisation de ses propres ressources.

Il est impératif que ces nouvelles ressources portent effet à très bref délai, soit dès l'exercice 2004 déjà, suite à la mise en exploitation du parc relais P+R Genève-Plage.

A terme, le bénéfice des macarons est estimé, selon les résultats actuels, entre 3 500 000 F et 4 000 000 F par année. Toutefois, pour que cette mesure, dont les premiers résultats sont probants, apporte son plein effet, il est indispensable que le contrôle du stationnement dans les secteurs zone bleue soit plus intensif.

#### **4.1. Comptes 2002**

Dès l'année 2002, les charges et produits de la voie publique, des parkings tiers et de l'Etat ont été exclus, afin que les comptes de la Fondation ne présentent que ses propres activités. Afin d'assurer une comparabilité, les chiffres 2001 ont été présentés apurés selon les mêmes règles comptables.

Le compte de profits et pertes est présenté par nature et se solde pour 2002 par un excédent des charges de **1 346 419,49 F** par rapport à un excédent de produits de 1 459 191,93 F en 2001, après attribution à la réserve macarons de 276 345,20 F.

##### *a) Produits*

Le total des produits, **18 212 387,01 F** (2001 : 14 871 483,18 F), a fortement augmenté par rapport aux comptes apurés 2001, grâce à l'augmentation des parkings habitants et P+R et en particulier aux produits exceptionnels du parking P26 en raison des travaux opérés dans le parking P51 de l'Aéroport.

##### *– Propres produits de la Fondation*

Les propres produits de la Fondation, **3 036 196,51 F** (2001 : 2 780 740,27 F), ont augmenté grâce aux redevances pour la gestion des parkings de tiers (Plainpalais SA) et des parkings de l'Etat (quai Ernest-Ansermet, nouveau).

##### *– Produits de l'exploitation des parkings*

Le produit de l'exploitation des parkings, **15 176 190,50 F** (2001 : 12 090 742,91 F), a fortement augmenté en raison des produits exceptionnels précisés ci-avant.

*b) Charges de la Fondation*

Les propres charges de la Fondation, **3 163 376,64 F** (2001 : 2 110 291,59 F), ont fortement augmenté suite à l'engagement de personnel technique (4 postes) et administratif (5 postes) en cours d'année.

*c) Charges d'exploitation des parkings*

Les charges d'exploitation des parkings, **16 119 084,66 F** (2001 : 10 191 509,49 F), ont fortement augmenté en raison du nombre plus important de parkings à gérer par la Fondation, des frais financiers et des provisions pour risques d'exploitation, notamment de l'amortissement de 300 000 F et d'une provision de 2 700 000 F pour le Bypass.

Cette provision et cet amortissement ont été décidés suite à l'expertise du coût de construction et d'installation de la discothèque, pour tenir compte des risques financiers et d'exploitation liés aux importants fonds investis par la Fondation et ses possibilités de les rentabiliser.

*d) Résultat*

Le total des produits, qui se monte à **18 212 387,01 F** (2001 : 14 871 483,18 F) et le total des charges à **19 282 461,30 F** (2001 : 12 301 801,08 F), dégagent un résultat d'exploitation déficitaire de 1 070 074,29 F par rapport à un résultat bénéficiaire de 2 569 682,10 F en 2001.

L'exercice 2002 se termine, après dotation à la réserve macarons, par un excédent de charges de **1 346 419,49 F** (2001 : excédent des produits de 1 459 191,93 F), auquel s'ajoutent les amortissements comptables, la dotation au fonds macarons de 276 345,20 F et la provision pour risque de 2 700 000 F pour le Bypass, dégageant un cash flow de **6 259 151,61 F** (2001 : 6 219 925,70 F).

*e) Financement*

Pour faire face aux investissements du parc relais P+R Sous-Moulin, un emprunt de 10 000 000 F a été contracté en 2001. Pour le parc relais P+R Genève-Plage, un emprunt de 36 000 000 F a également été contracté, tous deux avec la garantie de l'Etat.

La gestion des parkings de tiers et de l'Etat n'étant plus dans les comptes de résultat, cette activité spécifique fait l'objet d'un décompte détaillé et n'intervient dans les comptes de la Fondation que par le biais de la gestion de ces parkings et de redevances. La répartition des frais administratifs, techniques, de surveillance et d'exploitation fait actuellement l'objet d'une étude analytique. Avec la mise en place d'une comptabilité analytique, prévue au premier semestre 2004, les clés de répartition des charges, en fonction du temps et de l'activité, seront plus précises. Le résultat d'exploitation par activité sera donc mieux cerné.

Les frais d'exploitation, englobant le personnel ainsi que le matériel, les locaux et les taxes, se montent à **3 894 113,75 F** (2001 : 3 487 137,90 F). L'augmentation, par rapport au budget, provient essentiellement de l'engagement de personnel de surveillance pour répondre aux nouvelles tâches confiées à la Fondation. Ces frais, après déduction de ceux imputés directement aux parkings propres et des recettes provenant d'activités pour des tiers (récolte et tri de la monnaie), soit **2 435 030,90 F** (2001 : 2 086 755,90 F), sont répartis dans tous les parkings gérés par la Fondation en fonction de la durée de la surveillance, du contrôle technique et de l'entretien des installations.

#### 4.2. Bilan 2002

Le bilan de la Fondation au 31 décembre 2002 fait ressortir les éléments suivants :

##### *A l'actif*

	31.12.2002	31.12.2001
Liquidités et réalisable	14 916 994,46	10 163 348,35
Immobilisations corporelles y compris ouvrages en construction	139 605 224,99	112 497 103,23
Immobilisations financières	14 265 561,40	10 692 051,00
	<u>168 787 780,85</u>	<u>133 352 502,58</u>

##### *Au passif*

Dettes à court terme	8 046 561,02	8 841 682,41
Dettes à long terme (emprunt)	107 773 020,75	73 172 546,80
Dettes à long terme non rémunérées	4 000 000,00	4 000 000,00
Provision pour le Bypass	2 700 000,00	
Fonds statutaires et réserve générale	44 654 671,35	43 195 479,42
Réserve macarons	2 959 947,22	2 683 602,02
Excédent des charges/ Produits	-1 346 419,49	1 459 191,93
	<u>168 787 780,85</u>	<u>133 352 502,58</u>

Le Conseil de Fondation a décidé de reporter l'excédent des charges aux fonds statutaires et réserve générale, qui diminuera de 44 654 671,35 F à 43 308 251,86 F.

## 5. Conclusion

La Fondation est une entreprise de droit public. Elle est en conséquence au service du public. Dans le même temps, elle bénéficie d'une autonomie nécessaire pour lui permettre une rapidité d'intervention indispensable pour effectuer ses tâches dans l'intérêt public.

La Fondation est au service de la politique des déplacements édictée par les autorités cantonales. Elle est également un organe consultatif et doit poursuivre sa vocation de conseil.

La Fondation doit être à même de poursuivre ses activités dans le sens voulu par l'autorité tout en procédant à une stabilisation de son organisation en vue de la rendre plus performante, plus transparente, et donc crédible.

A l'appui de ce qui précède, le Conseil d'Etat vous recommande, Mesdames et Messieurs les députés, de bien vouloir prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :  
Robert Hensler

Le président :  
Laurent Moutinot

*Annexes :1. Comptes 2002 de la Fondation des parkings*

*2. Tableau macarons de stationnement au 31 décembre 2002*



# COMPTES 2002

Acceptés par le Conseil de Fondation  
le 16 juin 2003

Ce document comprend deux parties distinctes, à savoir :

les comptes d'exploitation

le bilan de la Fondation

ANNEXES

les comptes des activités annexes de la Fondation

les comptes d'exploitation des parkings  
de la Fondation

Les comptes 2002 accusent un excédent de charges de  
**Fr. 1'346'419,49.**



## **Annexe aux comptes**

Les comptes 2002 ont été marqués par les événements suivants :

**Exploitation du P+R Sous-Moulin durant toute l'année**

**Achat et exploitation du parking des Alpes au 1<sup>er</sup> octobre 2002**

**Provision pour BYPASS**

**Mise en service de 2 nouveaux secteurs macarons (Sécheron-Nations)**

**Nouveau mandat de gestion du Parking Plaine de Plainpalais SA**

Ces divers événements ont une incidence aussi bien sur les produits que sur les charges.

Il faut relever qu'en 2002 la présentation des comptes a été modifiée afin d'être conforme aux règles comptables suisses RPC.

Toutefois, la Fondation s'efforcera de présenter les comptes dans les exercices à venir en application progressive des normes IAS.

Les comptes d'exploitation de la Fondation (détail et résumé) sont donc répartis en cinq chapitres :

- A. *les produits, soit :*
  - les propres produits de la Fondation
  - les produits émanant de l'exploitation des parkings.
  
- B. *les charges de la Fondation.*
  
- C. *les charges d'exploitation des parkings.*
  
- D. *le résultat global d'exploitation de la Fondation.*
  
- E. *le tableau de financement déterminant les liquidités au 31 décembre.*

\*\*\*\*\*

**COMPTES 2002**

**DE LA FONDATION DES PARKINGS**

Page 1      A. Produits de la Fondation

Page 2      B. Charges de la Fondation

Page 3      C. Charges d'exploitation des parkings

Page 4      D. Résultat global

Page 5      E. Financement

## A. PRODUITS 2002

### Commentaires par rapport aux comptes 2001

#### Propres produits de la Fondation

##### **Produits participations**

Un dividende de 25 % a été servi à Cornavin, tandis que Plainpalais a augmenté sa couverture des intérêts sur les créances chirographaires

##### **Redevances gestion parkings**

Nouveau mandat Parking Plaine de Plainpalais SA

##### **Produits financiers, divers**

Les intérêts sur fonds placés sont améliorés du fait de la nouvelle mise en place d'un système de gestion de trésorerie

##### **Honoraires**

Prestations ingénieur pour Parking Plaine de Plainpalais SA

#### Produits de l'exploitation des parkings

##### **Abonnements parkings**

###### - *Publics*

Augmentation des produits exceptionnels du P26 en raison des travaux du P51 et nouvelle exploitation du Parking des Alpes

###### - *Habitants*

Augmentation des locataires en particulier au Parking du Prieuré

###### - *P+R*

Nouvelle exploitation du P+R Sous-Moulin

###### - *Macarons*

Mise en service de 2 nouveaux secteurs (Sécheron-Nations)

##### **Parcage horaire**

Augmentation des recettes exceptionnelles du P26 en raison des travaux du P51

##### **Autres produits de l'exploitation des parkings**

###### - *Locations, redevances*

Location à EasyCar au P26

## A. PRODUITS

PRODUITS	COMPTE*	COMPTE*	COMPTE	BUDGET	ECART*
	2002	2001	2001	2002	02/01
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<b>Propres produits de la Fondation</b>					
Produits des participations	2'108'458.60	2'110'047.75	2'110'047.75	1'950'000.00	-1'589.15
Produits financiers	69'664.81	48'819.37	48'819.37	100'000.00	20'845.44
Redevance pour gestion de parkings	386'000.00	259'830.55	259'830.55	250'000.00	126'169.45
Redevance gestion des parkings d'Etat	322'273.00	251'673.80	251'673.80	282'500.00	70'599.20
Redevance "Tiers"	67'821.65	55'470.00	55'470.00	75'050.00	12'351.65
Honoraires et produits divers	81'978.45	54'898.80	54'898.80	20'000.00	27'079.65
<b>Total propres produits de la fondation</b>	<b>3'036'196.51</b>	<b>2'780'740.27</b>	<b>2'780'740.27</b>	<b>2'677'550.00</b>	<b>255'456.24</b>
<b>Produits de l'exploitation des parkings</b>					
<b>Abonnements parkings</b>					
Publics	1'248'260.00	914'793.35	914'793.35	822'800.00	333'466.65
Habitants	2'316'649.95	2'027'522.90	2'027'522.90	2'000'000.00	289'127.05
P+R	1'774'851.35	1'536'568.10	1'536'568.10	1'832'104.00	238'283.25
Macarons - subvention	3'929'278.75	3'741'156.75	3'741'156.75	3'750'000.00	188'122.00
	<b>9'269'040.05</b>	<b>8'220'041.10</b>	<b>8'220'041.10</b>	<b>8'404'904.00</b>	<b>1'048'998.95</b>
Parkings de l'Etat			3'206'719.35	3'318'000.00	
Parkings de tiers			1'542'095.10	2'300'000.00	
	<b>9'269'040.05</b>	<b>8'220'041.10</b>	<b>12'968'855.55</b>	<b>14'022'904.00</b>	<b>1'048'998.95</b>
<b>Parcage horaire</b>					
Publics	3'850'415.66	2'683'004.95	2'683'004.95	2'735'000.00	1'167'410.71
Habitants	11'296.30	15'837.00	15'837.00	20'000.00	-4'540.70
P+R	241'661.55	125'210.10	125'210.10	147'000.00	116'451.45
	<b>4'103'373.51</b>	<b>2'824'052.05</b>	<b>2'824'052.05</b>	<b>2'902'000.00</b>	<b>1'279'321.46</b>
Horodateurs voie publique			6'851'934.05	7'500'000.00	
Parkings de l'Etat			2'229'398.65	2'320'000.00	
Parkings de tiers			424'311.10	475'000.00	
	<b>4'103'373.51</b>	<b>2'824'052.05</b>	<b>12'329'695.85</b>	<b>13'197'000.00</b>	<b>1'279'321.46</b>
<b>Autres produits de l'exploitation des parkings</b>					
Locations dépôts / surfaces	145'929.95	119'289.55	119'289.55	402'000.00	26'640.40
Redevances tiers / Publicité	524'417.35	101'764.35	121'762.75	115'600.00	422'653.00
Redevances "Voie publique"	256'867.02	211'718.75	211'718.75	240'000.00	45'148.27
Vente Energie "Solaire"	116'872.20	0.00	0.00		116'872.20
Loyer Dancing Bypass	114'750.20	0.00	0.00		114'750.20
Divers	88'464.77	45'688.36	56'346.63	31'500.00	42'796.41
	<b>1'247'301.49</b>	<b>478'441.01</b>	<b>509'117.68</b>	<b>789'100.00</b>	<b>768'860.48</b>
<b>Redevance tri-monnaie</b>	<b>556'475.45</b>	<b>568'208.75</b>	<b>568'208.75</b>	<b>598'280.00</b>	<b>-11'733.30</b>
<b>Total des produits de l'exploitation</b>	<b>15'176'190.50</b>	<b>12'090'742.91</b>	<b>26'375'877.83</b>	<b>28'607'284.00</b>	<b>3'085'447.59</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>18'212'387.01</b>	<b>14'871'483.18</b>	<b>29'156'618.10</b>	<b>31'284'834.00</b>	<b>3'340'903.83</b>

\*Comptes apurés

## B. CHARGES DE LA FONDATION

### Commentaires par rapport aux comptes 2001

#### **Conseil de Fondation**

Augmentation des jetons de présence.

#### **Personnel**

Engagement de personnel technique (4 postes) et administratif (5 postes).

#### **Locaux**

Le loyer des bureaux de la Fondation intervient dans la rubrique "Amortissement des installations propres".

L'introduction de la climatisation dans les locaux ainsi que des nettoyages supplémentaires.

#### **Administration générale**

Forte augmentation de provision pour la TVA, en rapport avec des honoraires de gestion, sur les 5 dernières années.

Honoraires plus élevés, en raison de l'expertise informatique réalisée par la société Lysoft (logiciels spécifiques, comptabilité), de l'expertise du Bypass ainsi que de l'étude sur TVA.

#### **Amortissement immobilisations propres**

Bureaux Fondation

En 2002, le montant de l'amortissement des nouveaux bureaux de la Fondation reste le même.

#### **Bike Tree**

Les comptes 2002 tiennent compte des remarques de l'ICF prévoyant un amortissement sur 10 ans au lieu de 5 ans.

## B. CHARGES DE LA FONDATION

2

CHARGES	COMPTES*	COMPTES*	COMPTES	BUDGET	ECART*
	2002	2001	2001	2002	02/01
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<b>Propres charges de la fondation</b>					
<b>Conseil de fondation</b>					
Jetons de présence	73'299.90	19'472.40	19'472.40	25'000.00	53'827.50
Charges sociales	3'917.45	1'173.05	1'173.05	2'000.00	2'744.40
Frais divers	10'679.80	2'111.70	2'111.70	45'000.00	8'568.10
	<b>87'897.15</b>	<b>22'757.15</b>	<b>22'757.15</b>	<b>72'000.00</b>	<b>65'140.00</b>
<b>Personnel</b>					
Traitement des employés	1'255'577.35	935'531.95	935'531.95	1'380'000.00	320'045.40
Charges sociales	290'089.90	251'816.10	251'816.10	276'000.00	38'273.80
Frais divers	36'445.85	62'856.50	62'856.50	35'000.00	-26'410.65
	<b>1'582'113.10</b>	<b>1'250'204.55</b>	<b>1'250'204.55</b>	<b>1'691'000.00</b>	<b>331'908.55</b>
<b>Locaux</b>					
Chauffage	12'515.25	13'788.85	13'788.85	20'000.00	-1'273.60
Eclairage	13'974.75	15'413.15	15'413.15	15'000.00	-1'438.40
Nettoyage et entretien	30'302.00	11'198.40	11'198.40	10'000.00	19'103.60
Aménagement bureau	23'176.05	8'603.80	8'603.80		14'572.25
	<b>79'968.05</b>	<b>49'004.20</b>	<b>49'004.20</b>	<b>45'000.00</b>	<b>30'963.85</b>
<b>Administration générale</b>					
TVA non récupérable	427'885.91	60'857.65	60'857.65	80'000.00	367'028.26
Provision pour débiteurs douteux	40'000.00	0.00	0.00		40'000.00
Mobilier, machines, informatique	56'639.45	35'159.75	35'159.75	80'000.00	21'479.70
Fournitures de bureau et matériel	37'156.70	45'684.40	45'684.40		-8'527.70
Entretien, installations, machines de bureau	53'027.50	43'394.20	43'394.20	40'000.00	9'633.30
Port, téléphone, taxes CCP	85'504.14	84'850.75	84'850.75	90'000.00	653.39
Assurances générales	3'582.25	5'962.00	5'962.00		-2'379.75
Documentation	977.61	843.75	843.75		133.86
Publicité FP	2'385.05	23'897.09	23'897.09		-21'512.04
Frais divers	21'362.15	11'849.10	11'849.10		9'513.05
Frais bancaires	8'533.12	1'997.41	1'997.41		6'535.71
Honoraires	376'331.40	138'785.85	138'785.85	150'000.00	237'545.55
	<b>1'113'385.28</b>	<b>453'281.95</b>	<b>453'281.95</b>	<b>440'000.00</b>	<b>660'103.33</b>
<b>Etudes</b>					
Générales	14'831.00	15'889.35	15'889.35	45'000.00	-1'058.35
Voyages d'études	7'118.08	24'065.70	24'065.70		-16'947.62
	<b>21'949.08</b>	<b>39'955.05</b>	<b>39'955.05</b>	<b>45'000.00</b>	<b>-18'005.97</b>
<b>Info-Parking</b>					
Frais	9'621.86	2'792.29	2'792.29	25'000.00	6'829.57
<b>P+R</b>					
Publicité	23'414.87	54'265.70	54'265.70	80'000.00	-30'850.83
<b>Amortissement s/ immobilisations propres</b>					
Mobilier	45'732.00	45'732.00	45'732.00	45'732.00	0.00
Amortissement informatique gestion	6'996.55	0.00	0.00		6'996.55
Info-Parking	44'512.00	44'512.00	44'512.00	43'140.00	0.00
Bureaux fondation	130'000.00	130'000.00	130'000.00	100'000.00	0.00
P Battelle	5'841.70	5'841.70	5'841.70	5'841.70	0.00
Bike Tree	11'945.00	11'945.00	11'945.00	23'889.00	0.00
	<b>245'027.25</b>	<b>238'030.70</b>	<b>238'030.70</b>	<b>218'602.70</b>	<b>6'996.55</b>
<b>Total des propres charges de la fondation</b>	<b>3'163'376.64</b>	<b>2'110'291.59</b>	<b>2'110'291.59</b>	<b>2'616'602.70</b>	<b>1'053'085.05</b>

\*Comptes apurés

## C. CHARGES D'EXPLOITATION DES PARKINGS

### Commentaires par rapport aux comptes 2001

#### **Frais généraux**

- *Publics*  
P26, St-Antoine et nouvelle exploitation du Parking des Alpes.
- *P+R*  
Augmentation des abonnements au P+R Sous-Moulin.

#### **Frais de personnel**

- Engagement de personnel technique (4 postes) et administratif (5 postes).
- *P+R*  
Exploitation de l'année entière du P+R Sous-Moulin et introduction des frais du personnel administratif.

#### **Frais d'exploitation**

- *Publics*  
P26, St-Antoine et nouvelle exploitation du Parking des Alpes.
- *P+R*  
Les frais restent stables par rapport à 2001, excepté le fait que le parc relais P+R de Sous-Moulin a été pris en charge en plus.

#### **Frais d'entretien**

- *Publics*  
Augmentation des charges des parkings P26, P49 et St-Antoine ainsi que de la nouvelle exploitation du Parking des Alpes.
- *P+R*  
Nouvelle exploitation Sous-Moulin

#### **Frais financiers**

- *Publics*  
Augmentation des frais financiers du Parking des Alpes.
- *P+R*  
Augmentation des frais financiers du P+R Sous-Moulin.

#### **Provision pour risques**

Provision pour Bypass.

#### **Amortissements**

- *Publics*  
Parking des Alpes et travaux du P26 pour EasyCar.
- *P+R*  
Sous-Moulin : nouvelle exploitation

#### **Dancing Bypass**

Amortissement



## C. CHARGES D'EXPLOITATION DES PARKINGS

3

	COMPTES* 2002 Fr.	COMPTES* 2001 Fr.	COMPTES 2001 Fr.	BUDGET 2002 Fr.	ECART* 02/01 Fr.
<b>Frais généraux</b>					
Publics	350'507.60	171'303.20	171'303.20	153'910.00	179'204.40
Habitants	245'010.40	236'081.90	236'081.90	245'000.00	8'928.50
P+R	1'159'749.46	979'759.85	979'759.85	1'115'055.00	179'989.61
Macarons	80'531.35	92'451.49	92'451.49	125'000.00	-11'920.14
Tri-monnaie	45'245.10	29'365.20	29'365.20	40'000.00	15'879.90
Voie publique	18'909.25	20'170.85	20'170.85	27'000.00	-1'261.60
	<b>1'899'953.16</b>	<b>1'529'132.49</b>	<b>1'529'132.49</b>	<b>1'705'965.00</b>	<b>370'820.67</b>
Parkings de tiers				132'410.83	452'450.00
Parkings de l'Etat				100'150.00	
	<b>1'899'953.16</b>	<b>1'529'132.49</b>	<b>2'093'792.42</b>	<b>2'258'565.00</b>	<b>370'820.67</b>
<b>Frais de personnel</b>					
Publics	1'070'884.50	891'403.65	891'403.65	845'658.00	179'480.85
Habitants	64'740.40	64'428.25	64'428.25	60'500.00	312.15
P+R	681'365.40	422'462.00	422'462.00	487'000.00	258'903.40
Macarons	152'582.90	143'403.00	143'403.00	200'000.00	9'179.90
Tri-monnaie	498'703.50	463'977.05	463'977.05	524'000.00	34'726.45
Voie publique	201'837.35	193'621.20	193'621.20	209'600.00	8'216.15
	<b>2'670'114.05</b>	<b>2'179'295.15</b>	<b>2'179'295.15</b>	<b>2'326'758.00</b>	<b>490'818.90</b>
Parkings de tiers				366'741.00	1'176'000.00
Parkings de l'Etat				369'000.00	
	<b>2'670'114.05</b>	<b>2'179'295.15</b>	<b>3'758'009.00</b>	<b>3'871'758.00</b>	<b>490'818.90</b>
<b>Frais d'exploitation</b>					
Publics	750'296.15	499'219.75	499'219.75	492'500.00	251'076.40
Habitants	238'097.15	253'362.50	253'362.50	257'200.00	-15'265.35
P+R	299'566.35	285'850.20	285'850.20	283'100.00	13'716.15
Macarons		27'645.90	27'645.90		-27'645.90
Tri-monnaie	2'609.00	1'800.00	1'800.00	5'000.00	809.00
Voie publique	15'940.90	22'622.35	22'622.35		-6'681.45
Solaire	4'940.00				4'940.00
	<b>1'311'449.55</b>	<b>1'090'500.70</b>	<b>1'090'500.70</b>	<b>1'037'800.00</b>	<b>220'948.85</b>
Parkings de tiers				114'609.25	564'000.00
Parkings de l'Etat				506'940.36	79'500.00
	<b>1'311'449.55</b>	<b>1'090'500.70</b>	<b>1'712'050.31</b>	<b>1'681'300.00</b>	<b>220'948.85</b>
<b>Frais d'entretien</b>					
Publics	363'162.60	139'211.70	139'211.70	184'000.00	223'950.90
Habitants	79'865.00	64'952.95	64'952.95	93'500.00	14'912.05
P+R	178'543.35	93'248.35	93'248.35	145'500.00	85'295.00
Voie publique	1'247.80	11'779.10	11'779.10		-10'531.30
Bypass	836.40	0.00	0.00		836.40
	<b>623'655.15</b>	<b>309'192.10</b>	<b>309'192.10</b>	<b>423'000.00</b>	<b>314'463.05</b>
Parkings de tiers				32'457.55	205'000.00
Parkings de l'Etat				313'979.30	27'000.00
	<b>623'655.15</b>	<b>309'192.10</b>	<b>655'628.95</b>	<b>655'000.00</b>	<b>314'463.05</b>
<b>Frais financiers</b>					
Publics	1'003'096.25	896'929.60	896'929.60	1'064'000.00	106'166.65
Habitants	696'445.30	696'445.30	696'445.30	662'000.00	0.00
P+R	1'048'697.30	666'113.40	666'113.40	1'102'000.00	382'583.90
	<b>2'748'238.85</b>	<b>2'259'488.30</b>	<b>2'259'488.30</b>	<b>2'828'000.00</b>	<b>488'750.55</b>
Frais financiers tiers				8'500.00	
Provision pour risques					0.00
Provision sur Bypass	2'700'000.00	0.00	0.00		2'700'000.00
<b>Amortissement s/ immobilisations parkings</b>					
Publics	2'079'199.25	1'767'879.25	1'767'879.25	1'995'800.00	311'320.00
Habitants	684'539.80	644'972.50	644'972.50	651'300.00	39'567.30
P+R	978'986.90	380'565.00	380'565.00	623'715.00	598'421.90
Parkings de l'Etat				202'449.40	130'020.00
Solaire	92'463.95	0.00	0.00		92'463.95
Dancing Bypass	300'000.00	0.00	0.00		300'000.00
Horodateurs voie publique				3'000.00	0.00
Macarons	11'150.00	11'150.00	11'150.00	11'150.00	0.00
Tri-monnaie matériel et véhicule	19'334.00	19'334.00	19'334.00	19'334.00	0.00
	<b>4'165'673.90</b>	<b>2'823'900.75</b>	<b>3'026'350.15</b>	<b>3'434'319.00</b>	<b>1'341'773.15</b>
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>16'119'084.66</b>	<b>10'191'509.49</b>	<b>13'505'319.13</b>	<b>14'737'442.00</b>	<b>5'927'575.17</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>19'282'461.30</b>	<b>12'301'801.08</b>	<b>15'615'610.72</b>	<b>17'354'044.70</b>	<b>6'980'660.22</b>

\*Comptes apurés

## D. RESULTAT

### Commentaires par rapport aux comptes 2001

#### ***Résultat brut***

Différence entre les comptes 2002 et 2001 provenant essentiellement de la provision et amortissement sur Bypass, malgré les produits exceptionnels du P26.

#### ***Restitution à tiers***

Exclusion des produits des parkings tiers et ceux de l'Etat.

#### ***Affectation à réserve macarons***

En 2002, en raison de l'augmentation des charges financières et amortissements des parkings habitants et P+R, le produit excédentaire versé au fonds de "réserve macarons" a légèrement augmenté.

**D. RESULTAT**

	COMPTES*	COMPTES*	COMPTES	BUDGET	ECART*
	2002	2001	2001	2002	02/01
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>18'212'387.01</b>	<b>14'971'483.18</b>	<b>29'156'618.10</b>	<b>31'284'834.00</b>	<b>3'340'903.83</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>-19'282'461.30</b>	<b>-12'301'801.08</b>	<b>-15'615'610.72</b>	<b>17'354'044.70</b>	<b>-6'980'660.22</b>
<b>RESULTAT BRUT DES ACTIVITES DE LA FONDATION</b>	<b>-1'070'074.29</b>	<b>2'569'682.10</b>	<b>13'541'007.38</b>	<b>13'930'789.30</b>	<b>-3'639'756.39</b>
Restitution à l'Etat (résultat des parkings)			-2'792'850.54	-3'113'030.00	
Horodateurs voie publique			-6'851'934.05	-7'500'000.00	
Restitution à Tiers			-1'326'540.69	-2'208'950.00	
Total restitution			<b>-10'971'325.28</b>	<b>-12'821'980.00</b>	
<b>RESULTAT NET AVANT AFFECTATION A LA RESERVE</b>	<b>-1'070'074.29</b>	<b>2'569'682.10</b>	<b>2'569'682.10</b>	<b>1'108'809.30</b>	<b>-3'639'756.39</b>
Bénéfice macarons	-3'685'014.50	-3'498'586.37	-3'498'586.37	-3'428'850.00	<b>-186'428.13</b>
Frais financiers et amortissements "Habitants" et P+R	3'408'669.30	2'388'096.20	2'388'096.20	3'039'015.00	<b>1'020'573.10</b>
<b>Affectation à la réserve macarons</b>	<b>-276'345.20</b>	<b>-1'110'490.17</b>	<b>-1'110'490.17</b>	<b>-389'835.00</b>	<b>834'144.97</b>
<b>RESULTAT NET APRES AFFECTATION A LA RESERVE</b>	<b>-1'346'419.49</b>	<b>1'459'191.93</b>	<b>1'459'191.93</b>	<b>718'974.30</b>	<b>-2'805'611.42</b>

comptes apurés

## E. FINANCEMENT

### Commentaires par rapport aux comptes 2001

#### **Exploitation**

Au résultat global, sont ajoutés les amortissements comptables de la Fondation, les provisions pour Bypass et l'affectation à la réserve macarons, afin de connaître le cash flow d'exploitation.

#### *Détail des amortissements comptables :*

Charges de la Fondation	(page 2)		
- Amortissement install. propres		Fr.	245'027,25
Charges d'exploit. des parkings	(page 3)		
- Amortissements		Fr.	4'165'673,90
- Amortissement voitures		Fr.	14'959,75
- Amortissement installations		Fr.	<u>203'565,00</u>
		Fr.	4'629'225,90

#### **Activités d'investissements**

Fr. 35'536'408,06 ont été investis en 2002, en particulier pour Bypass, Genève-Plage et l'achat du Parking des Alpes.

#### **Augmentation des dettes à long terme**

Emprunt bancaires pour financer l'achat du parking des Alpes et la construction de Genève-Plage.

#### **Variation des liquidités**

La variation des liquidités provient de la variation du fonds de roulement net sous déduction de l'augmentation des actifs réalisables et de la diminution des dettes à court terme.

## E. FINANCEMENT

5

	2002	2001
	Fr.	Fr.
<b>EXPLOITATION</b>		
Résultat d'exploitation	-1'346'419.49	1'459'191.93
Amortissements comptables	4'629'225.90	3'650'243.60
Provision Bypass	2'700'000.00	0.00
Dotations nettes à la provision p/ couverture parkings "habitants" et P+R	276'345.20	1'110'490.17
<b>Cash-Flow lié aux activités d'exploitation</b>	<b>6'259'151.61</b>	<b>6'219'925.70</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS</b>		
<b>Parkings publics</b>		
P 26	-193'038.60	
P 48	-1'238'064.15	-3'855'460.35
P 48 - refacturation Aéroport/TPG/DAEL	2'977'339.65	
P 49	-111'320.00	0.00
P Alpes	-13'000'000.00	
<b>Parkings Habitants</b>		
Prieuré	-199'567.30	0.00
<b>Parkings P+R</b>		
P+R Mouilles		-2'480.00
P+R Moillesullaz	-257'831.60	
P+R Etoile	127'000.00	
P+R Etoile - mat. technique	-150'000.75	
P+R Sous-Moulin	-1'938'306.10	-6'996'925.00
P+R Etoile - Bar expresso	-45'700.00	
<b>Bureaux de la fondation (Etoile)</b>		
Bureaux de la fondation (Etoile)	-48'564.95	-66'102.80
Nouveaux locaux	-364'670.95	0.00
<b>Solaire "Etoile"</b>		
Solaire "Etoile"	-339'267.45	-1'577'823.50
J. subvention	244'000.00	300'000.00
<b>Dancing "Bypass"</b>	-50'177'00.56	-1'701'585.29
<b>P+R études et chantiers</b>		
P+R Moillesullaz (péage)		-100'858.45
Etude Bachel		-24'151.45
P+R Genève-plage	-16'907'885.10	-12'999'016.09
P+R "Etoile"		-563'095.20
P+R Sécheron	-91'230.70	0.00
P+R Sécheron - refacturation DAEL	91'231.45	
<b>Total intermédiaire à reporter</b>	<b>-36'463'577.11</b>	<b>-27'587'498.13</b>
<b>Autres immobilisations</b>		
Info parking	-2'240.00	0.00
Etudes OMC	-36'919.40	0.00
Etudes Palettes	-16'840.00	
Centre de contrôle		-65'775.00
Informatique de gestion	-27'996.55	
Garanties divers chantiers	-97'134.00	
<b>Véhicules</b>		
Véhicules		-13'568.75
<b>Parkings Etat</b>		
<b>Retenues de garantie s/ chantier en cours</b>		
Variation retenues de garanties s/ chantiers en cours	1'108'299.00	-555'489.25
	<b>-35'536'408.06</b>	<b>-28'278'339.53</b>
<b>Désinvestissement de l'exercice</b>		
Remboursement créance chirographaire Cornavin	225'550.00	778'147.50
<b>Cash-Flow lié aux activités d'investissements</b>	<b>-35'310'858.06</b>	<b>-27'500'192.03</b>
<b>Financements</b>		
+ Augmentation de l'emprunt long terme "Sous Moulin"	5'000'000.00	5'000'000.00
+ Crédit de construction P+R "Genève Plage"	16'600'473.95	13'172'546.80
Emprunt BCG - P Alpes	13'000'000.00	0.00
<b>Augmentation dettes à long terme</b>	<b>34'600'473.95</b>	<b>18'172'546.80</b>
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET</b>	<b>5'548'767.50</b>	<b>-3'107'720.33</b>
Diminution / Augmentation des actifs réalisables	-3'992'487.05	3'176'326.24
Diminution / Augmentation des dettes à court terme	-795'121.39	-1'224'777.12
<b>VARIATION DES LIQUIDITES</b>	<b>761'159.06</b>	<b>-1'156'171.21</b>
<b>Soit :</b>		
Liquidités au 1er janvier	7'758'482.70	8'914'653.91
Liquidités au 31 décembre	8'519'641.76	7'758'482.70
<b>VARIATION DES LIQUIDITES</b>	<b>761'159.06</b>	<b>-1'156'171.21</b>

---

**B I L A N**

**DE LA FONDATION DES PARKINGS**

**AU 31.12.2002**

## COMPTES 2002

BILAN AU 31 DECEMBRE 2002

ACTIF	2002	2001
	Fr.	Fr.
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
<i>Liquidités</i>		
Départ. finances	330'496.40	324'016.10
BCG	3'741'573.45	6'273'322.80
COOP	924'836.85	292'417.35
BANQUE MIGROS	2'006'869.90	0.00
CCP	1'430'377.66	830'436.25
Caisses	85'487.50	38'290.20
	<b>8'519'641.76</b>	<b>7'758'482.70</b>
<i>Réalisable</i>		
Débiteurs	732'752.65	105'021.50
P48 - Aéroport	2'712'132.00	0.00
Actifs transitoires et autres créances	1'969'447.95	1'536'690.65
AFC, c/c TVA	746'758.40	493'534.58
Dépôts de garantie	27'961.35	27'845.45
Impôt anticipé à récupérer	208'300.35	241'773.47
	<b>6'397'352.70</b>	<b>2'404'865.65</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>14'916'994.46</b>	<b>10'163'348.35</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		
<i>Immobilisations corporelles</i>		
P Publics	39'469'869.75	32'217'195.10
P Habitants	25'514'767.50	25'999'740.00
P P + R	29'941'840.60	16'083'145.00
Bureaux de la fondation (Etoile)	1'458'500.00	1'711'641.50
Parkings Tiers	5'841.70	11'683.40
Investissement P Etat	132'339.00	278'780.00
P48 - Participation aux investissements	2'385'170.60	0.00
Solaire "Etoile"	1'282'400.00	1'279'596.50
Dancing "Bypass"	2'700'000.00	1'781'359.84
Chantier Genève-Plage	34'817'186.44	17'909'301.34
P+R études et chantiers	1'296'316.15	13'233'142.55
Autres immobilisations	553'187.00	835'859.00
Informatique de gestion financière	21'000.00	
Véhicules	26'806.25	47'360.00
Retenues de garantie s/ chantier en cours	0.00	1'108'299.00
	<b>139'605'224.99</b>	<b>112'497'103.23</b>
<i>Immobilisations financières</i>		
P Comavin SA		
- Titres	4'511'000.00	4'511'000.00
- Créance chirographaire	2'255'500.00	2'481'050.00
P Plainpalais SA		
- Titres	1'900'000.00	1'900'000.00
- Créance chirographaire	1'800'000.00	1'800'000.00
Prêt à long terme		
Prêt Bypass	3'799'060.40	0.00
Musée de l'Automobile		
Titres	1.00	1.00
	<b>14'265'561.40</b>	<b>10'692'051.00</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>153'870'786.39</b>	<b>123'189'154.23</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>168'787'780.85</b>	<b>133'352'502.58</b>

## COMPTES 2002

BILAN AU 31 DECEMBRE 2002

PASSIF	2002 Fr.	2001 Fr.
<i>FONDS ETRANGERS</i>		
<b>DETTES A COURT TERME</b>		
Avances clients et produits reçus d'avance	1'123'752.15	916'437.45
Frais généraux et fournisseurs à payer	3'314'843.65	5'804'766.73
Retenues de garantie à payer	1'746'673.00	1'108'299.00
Bypass - Factures fournisseurs à payer	801'054.45	0.00
Exploitation P Etat	350'817.07	491'039.59
Restitution aux Parkings Tiers	67'873.25	318'337.19
Dépôts locataires, divers	264'405.80	175'660.80
Provision TVA non récupérable	350'000.00	0.00
Indemnités travaux Prieuré	27'141.65	27'141.65
	<b>8'046'561.02</b>	<b>8'841'682.41</b>
<b>DETTES A LONG TERME</b>		
<i>Dettes long terme rémunérées</i>		
<b>Crédits de construction</b>		
P Genève-Plage Crédit construction	4'773'020.75	13'172'546.80
<b>Emprunts bancaires</b>		
Emprunt COOP ( ex B.C.G.) Etoile	15'000'000.00	15'000'000.00
Emprunt COOP - P Sous-Moulin	10'000'000.00	5'000'000.00
Emprunt Migros	25'000'000.00	0.00
Emprunt B.C.G.	53'000'000.00	40'000'000.00
	<b>107'773'020.75</b>	<b>73'172'546.80</b>
<i>Dettes long terme non rémunérées</i>		
Part Ville Genève	3'000'000.00	3'000'000.00
Part BCG	1'000'000.00	1'000'000.00
	<b>4'000'000.00</b>	<b>4'000'000.00</b>
Provision pour Bypass	<b>2'700'000.00</b>	
<b>TOTAL DES FONDS ETRANGERS</b>	<b>122'519'581.77</b>	<b>86'014'229.21</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
<i>Fonds statutaires</i>		
	<b>42'554'671.35</b>	<b>41'095'479.42</b>
<i>Capital et réserves</i>		
Capital	100'000.00	100'000.00
Fonds réserve générale	2'000'000.00	2'000'000.00
Réserve macarons	2'959'947.22	2'683'602.02
Excédent des charges de l'exercice	-1'346'419.49	1'459'191.93
	<b>3'713'527.73</b>	<b>6'242'793.95</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>46'268'199.08</b>	<b>47'338'273.37</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>168'787'780.85</b>	<b>133'352'502.58</b>



## NOMBRE DE MACARONS DELIVRES AU :

SECTEURS	Voitures immatriculées		Places bleues		Mise en service		30 septembre 2002			31 octobre 2002			30 novembre 2002			31 décembre 2002		
	Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total	Hab.	Soc.	Total
D Eau-Vives	6080	1630	01.11.1998	2'320	269	2'589	2'360	273	2'633	2'282	268	2'550	2'329	271	2'600			
E Tranchées-Rive	1150	1125	01.07.1999	799	192	991	839	196	1035	851	200	1'051	891	205	1'096			
EB Cité	1510	0		669	176	1'836	697	178	1'910	694	176	1'921	717	176	1'989			
F Florissant	1360	1243	01.06.2000	1551	147	1'698	1'564	150	1'714	1'569	149	1'718	1'599	147	1'746			
G Champel	4520	1890	01.12.2000	2'067	204	2'271	2'116	208	2'324	2'126	207	2'333	2'040	204	2'244			
H Cluse	6510	1825	01.07.2000	2'180	101	2'281	2'286	104	2'390	2'332	112	2'444	2'439	118	2'557			
Hc Bastions	1150	0					12	1	13	14	1	15	18	1	19			
I Jonction	5110	1820	01.03.2000	2'042	130	2'172	2'101	134	2'235	2'117	135	2'252	2'198	136	2'334			
IC Bastions	1150	0		59	9	68	56	10	66	54	10	64	56	9	65			
J St-Jean	5220	1950	01.07.2001	1805	82	1887	1'847	80	1'927	1'843	80	1'923	1'905	82	1'987			
JA St-Gervais				5	2	7	7	2	9	7	2	9	7	2	9			
K Grand-Pré	7020	1875	01.11.1999	2'045	117	2'162	2'053	118	2'171	1'987	115	2'102	2'010	114	2'124			
KA St-Gervais				119	13	132	120	15	135	116	12	128	118	13	131			
L Pâquis	5080	1780	01.01.1999	1646	188	1834	1'671	195	1'866	1'675	194	1'869	1'732	200	1'932			
LA St-Gervais				60	17	77	61	16	77	59	16	75	62	16	78			
M Nations	3400	660	01.04.2002	503	10	513	533	10	543	542	10	552	575	10	585			
N Sécheron	745	226	01.01.2002	141	15	156	156	15	171	159	15	174	169	15	184			
<b>TOTAUX</b>		<b>15'798</b>	<b>(SECTEURS EN SERVICE)</b>	<b>19'683</b>		<b>20'184</b>			<b>20'114</b>			<b>20'584</b>			<b>20'584</b>			
B Cité	147	36	15.05.1999	147	36	183	151	37	188	154	37	191	155	35	190			
BB	414	158		414	158	572	418	157	575	416	157	573	425	163	588			
<b>TOTAUX</b>				<b>755</b>		<b>763</b>			<b>764</b>			<b>778</b>			<b>778</b>			